

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.





Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine
7, rue Fénelon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DU MAS D'AGENAIS

28, Grand'rue
Place d'Alsace
47430 Le Mas d'Agenais
05 53 89 50 37
mairiedumasdagenais@collectivite47.fr
www.lemasdagenais.fr

ASSOCIATION REMBRANDT AU MAS !

13 rue des Scanabets
47430 Le Mas d'Agenais
06 77 77 04 63
rembrandtaumas@outlook.fr
www.rembrandtaumas.fr

► Nos partenaires



LOTETGARONNE.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

l'immeuble dit "Espace Rembrandt" au Mas d'Agenais

Lot-et-Garonne



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Aidez-nous à réhabiliter cet ancien immeuble en espace de médiation !

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Au bord de la Garonne et de son canal, à moins d'une heure de Bordeaux et une demi-heure d'Agen, Le Mas d'Agenais est l'un des plus anciens villages du Lot-et-Garonne. Il s'enorgueillit de posséder depuis 1805, grâce au don d'un officier des armées impériales originaire de la commune, un tableau de Rembrandt « *Le Christ sur la Croix* » (1631) qu'abrite la Collégiale Saint-Vincent (Xlème, MH) qui vient d'être restaurée. La propriété de ce chef-d'œuvre est un atout considérable pour le village, tant pour renforcer son attractivité et développer le tourisme que pour revitaliser le centre-bourg.

◆◆ LE PROJET

Le projet nourri par la Commune est d'installer au rez-de-chaussée d'un immeuble lui appartenant et menaçant ruine, en face de la Collégiale et de la Halle au blé (MH), un Espace de médiation patrimonial (50 m2) structuré autour de trois thèmes :

- Rembrandt (son œuvre et l'incroyable histoire du tableau),
- La Collégiale (architecture et riche mobilier),
- Le Mas d'Agenais (son histoire bimillénaire avec montage

audiovisuel « *Le Mas d'Agenais d'hier à aujourd'hui* » et film « *Le retour du Rembrandt* »).

La réhabilitation de cet immeuble (début XIXème) abritant à l'origine une boulangerie, dont subsiste le four à pain, nécessite de lourds travaux (planchers, toiture et ossature arrière du bâtiment) à cela il faudra ajouter les honoraires de maîtrise d'oeuvre et la scénographie.

La Collectivité souhaite mobiliser le mécénat populaire pour l'aider dans son projet.

◆◆ ET APRÈS ?

« L'Espace Rembrandt », d'accès libre pour réduire les coûts de fonctionnement grâce à un équipement scénographique ad hoc, sera géré, en collaboration avec la Commune, par l'Association *Rembrandt au Mas !*. Celle-ci aura en charge le contenu culturel et aussi la mission d'organiser, pour des groupes privés ou scolaires, des visites du tableau, de la Collégiale et du village.

Montant des travaux	351 412 € HT
Objectif de collecte	60 000 €
Début des travaux	Septembre 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'immeuble dit "Espace Rembrandt" au Mas d'Agenais

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79420

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

"Espace Rembrandt" au Mas d'Agenais

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Commune du Mas d'Agenais

